

Mention BOIS

LE MAGAZINE D'INFORMATION DE LA FILIÈRE FORÊT-BOIS EN AUVERGNE-RHÔNE-ALPES



DOSSIER THÉMATIQUE

PACTE BOIS-BIOSOURCÉ, POINT D'ÉTAPE

MARS 2026

#44

Mention BOIS

ÉDITO ■■■■■

03 ■ 04

ACTUALITÉS

Retrouvez l'actualité de la filière bois

04

LES PUBLICATIONS de la filière bois

05 ■ 08

DOSSIER THÉMATIQUE

Pacte bois-biosourcés

09

ILS AGISSENT POUR LA FILIÈRE

Néosylva / une entreprise à mission
au service des forêts, désormais active
en Auvergne-Rhône-Alpes

École Technique du Bois /

C'est aussi de la formation continue

10

PORTRAIT

Nicolas de Menthière

Président de Fransylva
Auvergne-Rhône-Alpes

11

AGENDA & CHIFFRES CLÉS

12

ARCHITECTURE

**PRIX RÉGIONAL DE LA
CONSTRUCTION BOIS**

coup de cœur du public
2025

Le rôle-clé de notre filière dans la décarbonation

Lors de la COP régionale du 19 décembre dernier à Lyon, le co-auteur du rapport du GIEC, François Gemenne, rappelait que la décarbonation de l'économie et l'adaptation au changement climatique allaient de pair. Les récentes inondations dans l'Ouest de la France montrent une fois de plus à quel point le climat se transforme à un rythme soutenu. Elles mettent aussi en lumière notre manque de préparation face aux bouleversements qui s'annoncent et aux défis croissants que ces dérèglements feront peser sur notre quotidien. Le scénario +4° à l'horizon 2100 est devenu une hypothèse plutôt optimiste, ce pourrait être +6°, selon François Gemenne !

On connaît le rôle-clé de notre filière en termes de décarbonation, au point d'ailleurs que nombreux sont les secteurs qui s'intéressent au bois, y compris le transport aérien. En matière d'adaptation, notre filière a également son rôle à jouer. Au niveau forestier, il s'agit de faciliter l'acclimatation des forêts en diversifiant les essences, mais aussi en valorisant à temps les bois victimes des sécheresses et en végétalisant les villes pour abaisser les températures. Dans la construction bois, cela passe par la réhabilitation du bâti avec des matériaux biosourcés. Fibois vient d'éditer une brochure entièrement dédiée à la réhabilitation, que nous vous invitons à découvrir sur notre site internet, dans la rubrique publications.

En ces temps d'élections municipales, toutes les organisations de la filière, y compris notre interprofession, auront à acculturer les nouveaux élus à la multifonctionnalité de la forêt, aux liens ville-forêt, aux nombreux usages du bois, à la hiérarchie des usages... Le pacte bois-biosourcé en est un bon moyen, il sera renouvelé en 2027, nous vous invitons à lire dans le dossier un point d'étape des avancées des 40 maîtres d'ouvrage engagés à nos côtés.

Si la réglementation environnementale 2020 facilite l'emploi du bois et des biosourcés, la réglementation incendie, dont l'arrêté ERP est paru au journal officiel fin février, inquiète la profession, les nouvelles obligations risquent de freiner l'emploi du bois par des surcoûts. On ne peut pas à la fois vouloir développer les biosourcés et mettre des contraintes telles qu'on limite leur emploi, sans pour autant négliger la sécurité des usagers, bien évidemment.

Enfin, la question des coûts de la construction est régulièrement citée par les détracteurs ou les opérateurs peu engagés dans l'atténuation du changement climatique, c'est la raison pour laquelle, nous avons également édité une brochure sur les coûts à partir de retours d'expériences régionaux, l'équipe de Fibois se tient à votre disposition pour présenter ces travaux.

Un geste vert
pour Mention Bois ?

OPTEZ POUR
LE FORMAT
NUMÉRIQUE !

envoyez votre demande à :
contact@fibois-aura.org

Nous vous souhaitons
une bonne lecture.

Michel Cochet, Président



FB FIBOIS
AUVERGNE-RHÔNE-ALPES

Soutenu par :

La Région
Auvergne-Rhône-Alpes

**PRÉFET
DE LA RÉGION
AUVERGNE-
RHÔNE-
ALPES**

Mention Bois – c/o Fibois Auvergne-Rhône-Alpes / Siège social : Agrapole – 23 rue Jean Baldassini 69364 Lyon Cedex 07 / Tél. 04 78 37 09 66 / Site Clermont-Ferrand – Maison de la Forêt et du Bois d'Auvergne : 10 allée des Eaux et Forêts 63370 Lempdes / Tél. 04 73 98 71 10 • **Directeur de publication** : Michel Cochet – **Rédactrice en chef** : Marinette Feuillade – **Rédaction/Coordination** : Mélina Condry – **Ont participé à ce numéro** : Marinette Feuillade / Juliette Pasquier / Bénédicte Muller / Laure Souvignet / Nicolas Da Silva / Stéphanie François / Anaïs Laffont • **Conception graphique** : Stéphanie Haasg (85) • **Impression** : Imprimerie IDMM (69), certifiée PEFC • **Photo de couverture** : Visite de l'extension du restaurant scolaire à Saint-Martin-en-Haut (69) / Roda Architecte (69) • Numéro tiré à 9 500 exemplaires. Revue trimestrielle – N°ISSN 2493-6863. **Textes, photos et illustrations** : toute utilisation nécessite une autorisation préalable de Fibois Auvergne-Rhône-Alpes • **Retrouvez Mention bois sur www.fibois-aura.org.**

PEFC 10-31-2485

Imprimé par Imprimerie IDMM (69)

LANCEMENT DE L'APPEL À PROJETS : "BOIS FRANÇAIS & DESIGN" 2026

L'appel à projets 2026 a été lancé lors du salon Eurobois, notamment par l'exposition d'objets primés lors des précédentes éditions mais également par le témoignage de lauréats 2025 dans le cadre d'un plateau TV qui a permis d'évoquer la manière dont le design peut révéler les atouts du bois et apporter de la valeur aux entreprises de la filière. La thématique de cette 5^e édition met à l'honneur les "espaces en commun" : aménagements urbains, lieux d'accueil, espaces partagés, lieux de rencontre... À la clé : une mise en avant de votre projet dans notre ouvrage "Bois Français & Design" et sur notre espace d'exposition à la Paris Design Week. Les candidatures sont ouvertes jusqu'au 24 avril 2026.

Plus d'informations sur le concours sur fibois-aura.org rubrique actualités.



FORESTIVITÉS 2026 DANS LE PUY-DE-DÔME ET EN ISÈRE, ON COMPTE SUR VOUS !

Un festival gratuit pendant les vacances de la Toussaint avec une journée de lancement suivie de 15 jours d'animations autour de la forêt et du bois à l'échelle d'un département ? Une formule lancée en 2022 par Fibois 38 et les communes forestières de l'Isère, renouvelée en 2024 et dupliquée en Savoie en 2025 avec en moyenne plus de 4 000 participants par édition. En 2026, rendez-vous pour une 3^e édition en Isère et pour une 1^{re} dans le Puy-de-Dôme ! La réussite de ces événements résulte de l'implication des territoires et des acteurs de la filière. Pour proposer des animations et/ou contribuer au financement de ce bel événement :

En savoir + : www.forestivites.fr



LA FILIÈRE FORÊT-BOIS PREND PART À LA CARAVANE DES MÉTIERS

Fibois AuRA prendra la route du 23 mars au 3 avril pour sillonner 11 départements de la région dans le cadre de la Caravane des Métiers afin de promouvoir les métiers et formations de la forêt et du bois. Les interprofessions territoriales et une vingtaine d'établissements de formation s'associent au dispositif pour proposer des animations et démonstrations métiers sur les 11 étapes du parcours où seront accueillis principalement des collégiens mais également des demandeurs d'emploi.

Retrouvez les dates et lieux de la tournée sur fibois-aura.org rubrique actualités.



LA FILIÈRE BOIS ORGANISÉE POUR LES JO 2030

En s'appuyant sur le modèle déployé pour les JO 2024, la filière forêt bois s'est mise en ordre de marche pour répondre à la demande en bois des infrastructures des jeux olympiques d'hiver 2030 programmées sur les départements de Haute-Savoie, Savoie, Hautes-Alpes et Alpes-Maritimes. Les interprofessions nationales ont créé un consortium dénommé France Bois 2030 réunissant les interprofessions nationales, Fibois Sud, Fibois AuRA et les organisations professionnelles. Il s'agit de mettre en visibilité les projets de la Solideo et du COJOP auprès des entreprises de la filière. Infos + www.francebois2030.com



16 EXPOSANTS SUR L'ESPACE RÉGIONAL AUVERGNE-RHÔNE-ALPES DU CIB 2026 À NANTES

Du 2 au 4 juin 2026, le carrefour international du bois, salon d'affaires incontournable de la filière bois, reprend ses quartiers à Nantes. Fibois AuRA coordonne un espace régional dans le hall XXL, sur lequel seront présentes 16 entreprises basées en région : scieries de résineux ou de feuillus, fabricants de produits de menuiserie, de construction et d'aménagement, constructeurs ossature bois, fabricants d'enveloppe pour bâtiment...

Venez nous rendre visite !

**CARREFOUR
INTERNATIONAL
DU
BOIS**



EN SAVOIR PLUS ?
www.fibois-aura.org

LES Publications DE LA FILIÈRE BOIS



©Aurélien Vivier

Construire en Bois #11 "Réhabilitation"

La brochure fait peau neuve en ce début d'année 2026. Publiée initialement en 2019, elle est rééditée afin d'actualiser les solutions bois face à l'enjeu majeur de la rénovation du parc bâti existant. Matériau léger, performant et adaptable, le bois se prête particulièrement aux extensions, surélévations et rénovations énergétiques. Cette nouvelle édition met en lumière ses atouts, ses potentialités et des retours d'expérience régionaux inspirants.

À télécharger sur fibois-aura.org rubrique Construction / Téléchargements.



©Xylofutur

Annuaire des centres de recherche

Xylofutur a recensé dans un annuaire une cinquantaine de centres de recherche français qui consacrent tout ou partie de leur activité à la forêt, au bois, à la chimie du bois ou à l'énergie bois.

À télécharger sur xylofutur.fr rubrique Veille & Ressources.



Annuaire établissements de formation bois

Retrouvez dans cet annuaire les 107 établissements de formation forêt-bois de la région et leur offre de formation diplômante et certifiante.

À télécharger sur fibois-aura.org rubrique Emploi-formation



Guide de rénovation des murs extérieurs en bois

Ce guide de 169 pages réalisé par FCBA et financé par le CODIFAB propose des solutions techniques fiabilisées pour rénover thermiquement différentes générations de parois bois extérieures. Une synthèse est également disponible.

À télécharger sur codifab.fr rubrique Actions collectives / Publications et Guides

FIBOIS VOUS DONNE RENDEZ-VOUS À ARCHITECT@WORK LES 10 ET 11 JUIN

Fibois AuRA renouvelle son partenariat avec le salon Architect@work qui aura lieu les 10 et 11 juin à la Halle Tony Garnier à Lyon. Ce salon est un lieu de rencontre pour les architectes afin de découvrir des produits innovants. Dans ce cadre exceptionnel, Fibois accueillera les visiteurs sur son stand et organisera la remise des trophées du Prix Régional de la Construction Bois 2026 le mercredi, cérémonie qui sera précédée d'une conférence sur l'architecture bois.

Info+ à venir sur fibois-aura.org rubrique actualités.



INTELLIGENCE ARTIFICIELLE & FILIÈRE BOIS

Fibois a réuni 70 professionnels pour une journée dédiée à l'IA au service des acteurs de la filière forêt-bois. Ce fut l'occasion pour les participants d'explorer les atouts, les limites et les usages déjà présents dans la gestion forestière, la transformation et la construction bois, ainsi que dans les fonctions support. La rencontre a permis de passer de la théorie à l'action en identifiant les aides disponibles et des experts en capacité d'accompagner les projets.



LES FORESTIERS VOUS RECOMMANDENT

Coordonnée par Fibois AuRA, l'opération "Les forestiers vous recommandent" revient en 2026 à l'occasion de la Journée internationale des forêts le 21 mars. En partenariat avec le réseau des libraires indépendants d'Auvergne-Rhône-Alpes "Chez mon libraire", les forestiers privés et publics de la région partageront leur univers grâce à une sélection de livres pour tous publics. Dans les librairies, bibliothèques et médiathèques partenaires, cette sélection sera mise en avant du 21 au 29 mars afin de célébrer la lecture forestière !

Info+ : www.fibois-aura.org



PACTE BOIS-BIOSOURCÉ, POINT D'ÉTAPE



Quatre ans après son lancement, le Pacte Bois-Biosourcés d'Auvergne-Rhône-Alpes réunit aujourd'hui 40 maîtres d'ouvrage engagés dans la construction et la réhabilitation avec le bois et les biosourcés. Chacun se positionne sur un niveau d'engagement et bénéficie d'un accompagnement technique de la part de Fibois. Un an avant de dresser le bilan de ce premier pacte et de passer à un nouveau, il est l'heure de présenter les succès et les freins rencontrés par les acteurs de l'acte de bâtir.

Visite chantier éco-pôle à Thiers (63) réalisé par Thiers Dore Montagne, signataire du Pacte Bois Bio-sourcés

LA RE2020, UNE RÉGLEMENTATION EXIGEANTE

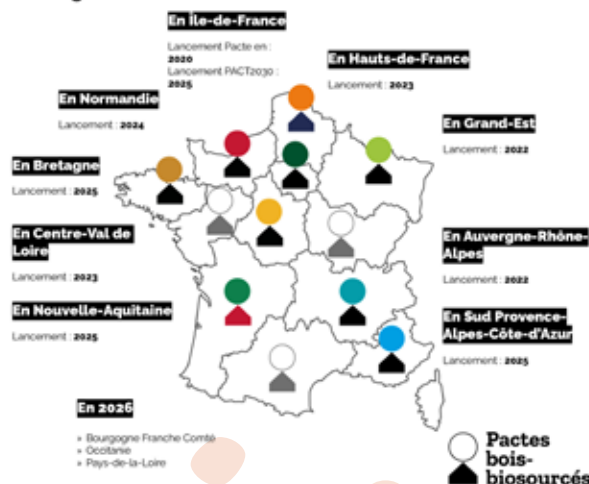
La réglementation environnementale 2020 (RE2020) a transformé les exigences applicables à la construction neuve. Au-delà de la performance énergétique, elle intègre désormais l'impact carbone global du bâtiment, incluant les émissions liées à la phase de construction et aux matériaux mis en œuvre. Les seuils d'émissions, de plus en plus contraignants jusqu'en 2031, imposent une évolution significative des pratiques constructives.

Dans ce contexte, le bois et les matériaux biosourcés (chanvre, paille, ouate de cellulose...) s'affirment comme des solutions performantes stockant du carbone pendant toute la durée de vie du bâtiment, ils répondent ainsi efficacement aux exigences réglementaires.

LE PACTE ET SES ENGAGEMENTS

Lancé en 2022 en Auvergne-Rhône-Alpes, à l'instar des régions Île-de-France et Grand Est, le Pacte Bois-Biosourcés constitue un contrat entre les maîtres d'ouvrage et la filière forêt-bois. Il s'adresse à l'ensemble des aménageurs et maîtres d'ouvrage, publics comme privés, quel que soit leur niveau de maturité sur ces matériaux.

Les Pactes bois-biosourcés en région 220 signataires



dossier

Sur une période de 5 ans, les signataires s'engagent sur des objectifs quantifiés, en construction neuve et/ou en réhabilitation : un pourcentage de leur surface de plancher intégrant des solutions bois-biosourcées (de 10 % à 70 % selon le niveau choisi), une quantité minimale de matériaux biosourcés par m² (36 kg/m² en neuf, 10 kg/m² en réhabilitation), et un approvisionnement privilégiant le bois français certifié issu d'une gestion durable des forêts.

Au-delà de ces engagements de base, les signataires peuvent opter pour des engagements optionnels adaptés à leurs ambitions : utilisation d'essences peu valorisées (feuillus, sapin), de bois régionaux, 100 % certifiés gestion durable, de bois énergie comme chauffage principal, de bois de réemploi, ou encore utilisation d'épicéas scolytés et de matériaux géosourcés.

L'ACCOMPAGNEMENT DE FIBOIS

En contrepartie, Fibois Auvergne-Rhône-Alpes déploie un accompagnement collectif et individualisé : ateliers thématiques, visites techniques, conseils sur les projets, partage de retours d'expérience et montée en compétence des équipes. Imaginé comme un accélérateur et un facilitateur, le Pacte permet d'anticiper les évolutions réglementaires, de massifier le recours aux biosourcés et de mettre en mouvement l'ensemble des acteurs de la filière, de la ressource forestière jusqu'au bâtiment achevé.

Le pacte et ses engagements

1 Les signataires s'engagent sur un pourcentage de leur surface de plancher, en construction neuve et/ou en rénovation, intégrant des solutions bois-biosourcées.

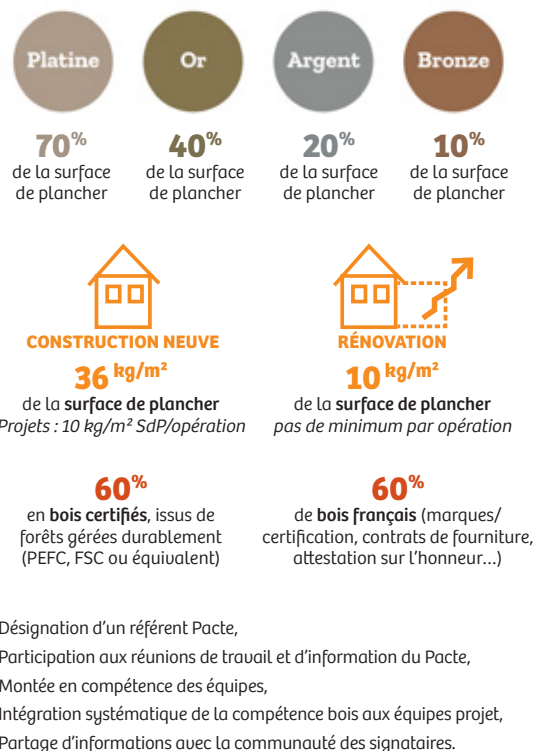
Période d'engagement : 5 ans à partir de la date de la signature.

Prise en compte des chantiers dont l'Ordre de Service (OS Travaux) est comprise dans cette période de 5 ans.

2 Les signataires s'engagent à ce que cette part corresponde, sur la moyenne des opérations engagées, à une intégration de bois-biosourcés à hauteur de :

3 Les signataires doivent favoriser des approvisionnements maîtrisés en mettant tous les moyens en œuvre pour les atteindre :

4 Les signataires déploient un ensemble de moyens sine qua non à l'atteinte des résultats :



Engagements optionnels (sur au minimum un projet du parc au cours des 5 ans) :

- "Utilisation d'essences peu valorisées" : sapin et/ou feuillus
- "Bois régionaux" : utilisation de 60 % de bois issus de la ressource forestière de la Région AuRA et des massifs forestiers limitrophes et transformés sur le territoire d'Auvergne-Rhône-Alpes)
- "100 % bois certifiés" : 100 % de l'approvisionnement se fait en bois certifiés, issus de forêts gérées durablement (PEFC, FSC ou équivalent)
- "Bois énergie" : utilisation du bois comme énergie pour le chauffage principal du bâtiment
- "Réemploi" : utilisation de produits de réemploi en Bois-Biosourcés.
- Intégration d'épicéa scolyté
- Intégration de "matériaux géosourcés"

témoignage



➤ **Vinciane Martinez**, responsable Offre Nouvelle, Deux Fleuves Loire Habitat (42)

Se challenger collectivement et anticiper la RE2028

Deux Fleuves Loire Habitat s'est engagé dans le Pacte pour se donner un objectif environnemental supplémentaire et réduire les émissions carbone de ses constructions. Nous construisons en bois depuis une vingtaine d'années, mais le Pacte nous permet surtout de nous challenger avec d'autres maîtres d'ouvrage et de partager des retours d'expérience. Les visites d'opérations et les discussions sur des problématiques communes enrichissent nos pratiques.

Nous tenons nos engagements sur la construction neuve (niveau bronze, 10 %) et ce sera le cas fin 2026. Notre volonté était d'atteindre le niveau argent, mais la hausse des coûts de construction a rendu la tâche difficile. Côté réhabilitation, l'intégration de biosourcés s'est révélée plus complexe et nous n'atteindrons malheureusement pas notre objectif.

Le seuil RE2028 arrive à grands pas. Nous avons choisi de l'anticiper sur deux opérations d'une vingtaine de logements, dont l'une sera labellisée Bâtiment Biosourcé niveau 1. L'objectif est de mieux connaître les difficultés qui nous attendent et produire des projets plus vertueux.

Si Fibois renouvelle un Pacte après 2026, vous pouvez compter sur nous pour relever de nouveaux défis ! //



BILAN À DATE

Lancé en septembre 2022, le Pacte Bois-Biosourcés d'Auvergne-Rhône-Alpes a fédéré en 3,5 ans, 40 signataires issus de tous les secteurs de la maîtrise d'ouvrage :

- **18 collectivités territoriales** (dont 7 au niveau Platine soit la plus haute intensité d'engagement), démontrant l'engagement du secteur public ;
- **11 promoteurs immobiliers**, dont certains déploient le Pacte à l'échelle nationale ;
- **7 bailleurs sociaux**, acteurs majeurs du logement abordable ;
- **4 aménageurs et foncières**, porteurs de projets d'envergure.

Niveau	Engagement SdP	Nombre de signataires	Profils
	70 %	9	7 collectivités, 1 foncière, 1 aménageur
	40 %	10	5 collectivités, 2 aménageurs, 2 bailleurs, 1 promoteur
	20 %	8	2 collectivités, 2 bailleurs, 4 promoteurs
	10 %	13	3 collectivités, 3 bailleurs, 1 aménageur, 6 promoteurs

Quelques chiffres !

47,5%

des signataires ont choisi les niveaux Platine ou Or, les plus exigeants

2,5 M de m²

de surface de plancher engagés, répartis entre 80 % en construction neuve et 20 % en réhabilitation

32130 m³

minimum de bois-biosourcés à intégrer d'ici 2027

Les 40 signataires du Pacte Bois-Biosourcés

Alliade Habitat • Ardèche Habitat • Assemblia SAEM • Auvergne Habitat • Bâti Lyon Promotion • Belleville-en-Beaujolais • Bouygues Immobilier • Bouygues Immobilier UrbanEra AuRA • Care Promotion Arc Alpin • Charbonnières-Les-Vieilles • Communauté de Communes des Dombes • Communauté de Communes Forez Est • Communauté de Communes Thiers Dore et Montagne • Cunlhat • Demathieu Bard Immobilier Sud Est • Département de l'Ain • Département de l'Ardèche • Département de la Loire • Département du Rhône • Edifim • Établissement Public d'Aménagement de Saint-Étienne • Est Métropole Habitat • Foncière Terre de Liens • Grand Bourg Agglomération • Grand Lyon Habitat • Groupe SERL • Icade • Kaufman & Broad • Linkcity Sud Est • Loire Habitat • Métropole de Lyon • Meximieux • Nexity • Redman Rhône-Alpes • Région Auvergne-Rhône-Alpes • REI Habitat • Saint-Éloy-les-Mines • SPL Terrinou • Trévoux • Ville de Lyon

SUIVI DES ENGAGEMENTS : DES RÉSULTATS GLOBALEMENT POSITIFS

Chaque année, Fibois AuRA assure un suivi individualisé des signataires du Pacte à travers des entretiens et des indicateurs détaillés. Début 2026, 22 signataires parmi les 40 engagés ont été interrogés pour évaluer leur progression et comparer les indicateurs aux objectifs.

QUANTITÉ DE BOIS

Sur les 22 signataires qui ont participé à ce bilan, 17 respectent leurs engagements et dépassent le seuil de 36 kg/m² de matériaux biosourcés en construction neuve. Les 5 autres affichent des résultats compris entre 20 et 26 kg/m², avec une évolution progressive dans l'intégration du bois. Ces écarts s'expliquent par des projets encore majoritairement en façade ossature bois (FOB). La montée en puissance vers des projets intégrant plus de structure bois (poteaux-poutres, CLT) devrait permettre d'améliorer ces ratios.

TRAÇABILITÉ DES APPROVISIONNEMENTS : UN AXE DE PROGRÈS

Si tous les signataires partagent la volonté de valoriser la filière locale et le bois régional, la traçabilité effective des approvisionnements reste un enjeu. Plus des deux tiers des signataires ont travaillé avec des entreprises locales, mais tous ne disposent pas systématiquement des informations sur l'origine exacte des bois mis en œuvre.

Ce sujet nécessite une attention particulière : une fois le projet achevé, la vérification des provenances n'est pas systématique, même si chaque signataire intègre dans ses cahiers des charges (CCTP) des exigences sur le bois d'origine française et certifié PEFC. Un travail d'amélioration des process de traçabilité et de contrôle reste donc à mener collectivement.

IMPLICATION DU RESEAU D'INTERPROFESSION

Les interprofessions territoriales de Rhône-Alpes et Fibois AuRA travaillent de concert

témoignage



► **Christian Vivier-Merle**, conseiller départemental du Rhône délégué à la forêt et à la chasse

Du bois de nos forêts à nos bâtiments : maîtriser la filière de bout en bout

Le Département du Rhône s'est engagé dès 2016 dans le développement du bois matériau et bois énergie dans ses bâtiments, avec des réalisations comme le Centre technique routier de Fleurieux-sur-l'Arbresle (labelisé Efficacité 2017 et E+C-) ou le belvédère de la forêt des Expériences à Chambost-Allières.

En signant le Pacte Bois-Biosourcés en décembre 2024, nous avons confirmé cette dynamique pour massifier l'usage de matériaux biosourcés, et notamment du bois local issu de nos 1 800 hectares de propriétés départementales. Le Pacte nous apporte formations, partage d'expérience avec les autres signataires, et nous aide à adapter nos marchés publics.

Deux projets ambitieux illustrent notre démarche : l'Internat d'Excellence et Ruralité de Deux-Grosnes et le futur Centre Technique Routier de Belleville-en-Beaujolais. Moins de 30 km séparent les forêts de ces futurs bâtiments : une maîtrise complète de la filière, de la forêt au chantier. //

pour sensibiliser tous les maîtres d'ouvrage à l'intérêt de rentrer dans ce Pacte et ainsi démultiplier ses effets.

UN RÉSEAU DE PARTENAIRES

Le Pacte Bois-Biosourcés s'appuie sur un réseau élargi de partenaires qui contribuent à sa promotion et à son déploiement sur le terrain. Acteurs de la construction bois, organismes certificateurs, fédérations professionnelles et agences locales forment un écosystème complet au service des signataires : Cluster Éco-bâtiment, Ville et Aménagement Durable (VAD), DREAL Auvergne-Rhône-Alpes, AuRA HLM, Communes Forestières (COFOR), labels et certifications (Bois de France, Bois des Territoires du Massif Central, Bois des Alpes, Bois du Jura, Bois Qualité Savoie, PEFC, FSC), agences locales pour l'énergie et le climat de l'Ain et du Rhône, Association Oïkos, Agence Qualité Construction (AQC), Union Régionale des CAUE, CAUE de l'Ain, AuRA HLM et Union Régionale Auvergne-Rhône-Alpes des Promoteurs Immobiliers.

LES ATELIERS

Au-delà du suivi individuel, le Pacte intègre tout au long de l'année un programme d'animations variées : webinaires thématiques, ateliers techniques, visites de chantiers et d'entreprises, rencontres professionnelles. Ces événements, dont certains sont co-organisés avec des partenaires, visent à **renforcer les compétences des équipes et à favoriser le partage d'expérience entre signataires.**



Les maîtres d'ouvrage intéressés pour rejoindre cette démarche ou renouveler leur engagement peuvent d'ores et déjà se rapprocher des équipes de Fibois.

témoignage



©Alexandre Moulard

■ **Marie-Soriya Ao,**
délégue générale du cluster
Eco-Bâtiment

**Rendre le bâtiment moteur
de la décarbonation et de la
préservation des ressources grâce à des solutions
performantes et durables, adaptées aux usages de
l'utilisateur final**

■ Le cluster Eco-Bâtiment, réseau des professionnels de l'Eco-Bâtiment en Auvergne-Rhône-Alpes, est partenaire du Pacte Bois-Biosourcés depuis ses débuts. En tant qu'acteur de développement économique, nous nous engageons aux côtés de Fibois Auvergne-Rhône-Alpes pour créer du lien et des synergies entre les acteurs du biosourcé en région, pour faire progresser la filière et développer l'Eco-Bâtiment.

Nous avons organisé avec Fibois Auvergne-Rhône-Alpes plusieurs rencontres entre signataires, architectes et fabricants de produits biosourcés. Sous forme de groupes ou speedmeeting, ces rencontres d'affaires permettent de créer des contacts, de mieux connaître les acteurs impliqués et de repérer les synergies possibles. Des conférences ont complété le programme de ces rendez-vous. Plus d'une centaine de participants à chaque rencontre et plusieurs centaines de rendez-vous plus tard, ces événements sont devenus indispensables et reconnus dans l'écosystème.

Plusieurs années après, les liens entre acteurs sont tissés et la confiance se renforce. Notre réseau apporte connaissance et découverte aux signataires du Pacte. Le réseau des signataires assure à nos adhérents concepteurs, maîtres d'œuvre ou fabricants d'être en contact avec des acteurs engagés et moteurs, avec un niveau d'exigence élevé.

L'enjeu, désormais, est de continuer à développer le recours aux biosourcés et maintenir un niveau d'exigence fort, dans un contexte politique fluctuant. Conserver l'engagement des décideurs et continuer dans une démarche résolument engagée pour la performance environnementale doit rester le leitmotiv de la filière. //

APERÇU DU PROGRAMME 2026

- **21 avril** – *Atelier* : visite du chantier du collège Saint-Jeoire (74), thème hors-site
- **22 mai** – *Webinaire* : REX de projets exemplaires : logements, tertiaire, ERP
- **12 juin** – *Webinaire* : le bois en extérieur
- **26 juin** – *Webinaire* : construire en bois avec les filières de proximité
- **1^{er} juillet** – *Atelier* : colloque sur les coûts des parois en construction bois et rencontre d'affaires

PERSPECTIVES POUR 2027

Le premier cycle du Pacte Bois-Biosourcés d'Auvergne-Rhône-Alpes s'achève sur un bilan encourageant. Les objectifs quantitatifs sont globalement atteints, la traçabilité des approvisionnements progresse, et un réseau d'acteurs mobilisés s'est constitué autour de cette démarche collective.

En 2027, les premiers signataires arriveront au terme de leur engagement de 5 ans, tandis que les seuils réglementaires RE2028 et RE2031 renforceront les exigences en matière d'émissions carbone. Dans ce contexte, Fibois Auvergne-Rhône-Alpes travaille à l'élaboration d'un nouveau Pacte Bois-Biosourcés 2027-2032, intégrant les retours d'expérience et s'adaptant aux nouveaux enjeux de la filière.

FOCUS

Neosylva

Une entreprise à mission au service des forêts, désormais active en Auvergne-Rhône-Alpes

Créée en 2018 à Nantes, Neosylva est un acteur innovant de la filière forêt-bois en proposant aux propriétaires forestiers privés une gestion durable, financée et engagée sur le très long terme. L'entreprise apporte les capitaux nécessaires aux travaux forestiers, coordonne les interventions et partage avec les propriétaires les revenus issus de la vente des bois. Ce modèle mobilise l'ensemble de la chaîne locale (experts forestiers, entreprises de travaux, exploitants et scieurs) pour valoriser durablement les forêts françaises.

En 2025, Neosylva a franchi plusieurs étapes structurantes : l'adoption du statut de société à mission, avec l'inscription dans ses statuts de la raison d'être "La forêt au cœur du développement durable de nos territoires", ainsi qu'une quatrième levée de fonds de 1,5M€ destinée à accompagner son déploiement territorial.

Sur l'ensemble du territoire national, l'année 2025 a confirmé une dynamique soutenue : 3 000 hectares de forêts sont aujourd'hui accompagnés sous contrat auprès de 417 propriétaires, avec l'appui de plus de 116 partenaires opérationnels locaux. Les travaux forestiers financés par Neosylva représentent plus de 3,1 M€, traduisant un engagement concret au service de la gestion forestière durable.

La région Auvergne-Rhône-Alpes constitue désormais un territoire d'implantation significatif pour Neosylva. Après un développement initial dans l'Ouest de la France, l'entreprise y a renforcé sa présence grâce à Cédric Mimran, permettant un accompagnement de proximité et la mise en œuvre de contrats adaptés aux réalités forestières locales.



Cette implantation se traduit par des projets concrets sur le terrain. En Isère, Neosylva accompagne la réhabilitation forestière autour du Château de Tournin, avec des coupes d'amélioration sur 4 ha de peuplement mixte, la plantation de 3 ha de noyers à bois et le boisement de 1 ha de chênes rouges, intégrant la création d'allées paysagères. Sur la montagne ardéchoise, des travaux de boisement et de reboisement sont conduits sur 11 ha de landes à genêts, associant Douglas, Mélèze, Pin noir et Cèdre, complétés par un projet de renouvellement de 14 ha supplémentaires, incluant la création de pistes d'accès et la prise en compte du risque incendie via des aménagements DFCI.

Pour chacun de ces projets, un document de gestion durable et une certification PEFC sont systématiquement mis en place, avec le suivi assuré par un expert forestier local. Ces démarches s'inscrivent dans une relation de confiance durable avec des propriétaires satisfaits de la qualité et de l'efficacité des réalisations.

À travers ces engagements, Neosylva confirme son rôle d'entreprise de la filière, à la fois financeur de travaux et facilitateur d'un maillage territorial au service de la gestion durable des forêts, de la résilience climatique et de la production de bois local.

En savoir + : télécharger le Rapport annuel 2025 de Neosylva sur www.neosylva.fr

Cédric Mimran : cmimran@neosylva.fr - 07 57 02 00 22

FORMATION

École Technique du Bois

C'est aussi de la formation continue

Fondée en 1992, l'École Technique du Bois à Cormaranche en Bugey (01) est une école de production dédiée aux métiers de la première transformation du bois. Dirigée par Jean-Christophe Charrier, elle peut accueillir chaque année jusqu'à 45 élèves qui viennent se former au sciage, à l'affûtage et à la maintenance, des formations accessibles dès 14 ans et allant du CAP au BAC Pro.

La pédagogie de l'établissement repose sur une approche qui privilégie l'apprentissage par la pratique, les élèves travaillant en situation réelle, sur des productions qui seront ensuite destinées à des clients. L'école de production regroupe ainsi au sein d'un même lieu les formations théoriques et pratiques qui représentent respectivement un et deux tiers du temps de formation.

L'École Technique du Bois dispense également des formations à destination des salariés et futurs salariés souhaitant se perfectionner ou développer de nouvelles compétences. Ces formations, pouvant être prise en charge par l'OPCO*, s'adaptent aux besoins de l'entreprise et du salarié. Elles peuvent être généralistes, couvrant plusieurs machines, ou spécialisées sur une technique précise... Les professionnels bénéficient d'un accompagnement individualisé par les formateurs et développent des savoir-faire en situation réelle de travail qui seront ensuite directement transférables à leur retour en entreprise.

Pour recevoir le catalogue des formations ou pour toute demande d'information, vous pouvez contacter l'établissement au 04.74.35.26.68 ou par mail à l'adresse suivante : ecoletechniquedubois01@gmail.com.



* OPCO : Opérateur de Compétence (organisme de prise en charge de la formation des salariés)

NICOLAS DE MENTHIÈRE [Président de Fransylva Auvergne-Rhône-Alpes]

Pouvez-vous présenter votre parcours professionnel ?

Originaire d'une famille de la Châtaigneraie cantalienne, j'ai découvert très tôt la forêt auprès de mon grand-père, qui était d'ailleurs président des forestiers à la fin des années 60. Ceci m'a conduit à faire des études d'ingénieur des eaux et forêts à Nancy suivies d'une carrière dans la fonction publique sans jamais quitter la forêt et le bois. J'ai travaillé au Ministère de l'Agriculture, au CTBA (ancêtre du FCBA) où j'animais le département Bois et Sciages et le comité technique européen de normalisation des bois ronds et sciés à l'origine des normes de classement. J'ai terminé ma carrière au CEMAGREF, devenu IRSTEA puis fusionné avec l'INRA pour devenir l'INRAE, où j'avais une fonction d'appui à la recherche, notamment pour valoriser les travaux scientifiques dans les politiques publiques. Je suis retraité depuis 2 ans maintenant. Les forestiers du Cantal m'avaient désigné président de Fransylva 15 dès 2019, et j'ai pris la suite de Bruno de Brosse à l'échelle régionale depuis mi-2024. À ce titre, je suis administrateur de Fransylva, en tant que représentant de l'Auvergne. Je suis également élu au conseil de centre du Centre national de la propriété forestière AuRA et vice-président de la coopérative forestière Unisylva.



réchauffement à des degrés divers. Il convient de renouveler et diversifier les forêts avec de nouvelles essences, mais la valorisation des feuillus et de ces nouvelles essences reste encore à imaginer. À l'heure actuelle, les résineux sont bien valorisés grâce à la modernisation de nombreux outils industriels mais ce n'est pas le cas avec les feuillus. Dans un département au 2/3 feuillu comme le Cantal, 93 % de la récolte de bois d'œuvre est composée de résineux ! Le front des incendies remonte vers le Nord et en altitude, les tempêtes se font plus nombreuses, les fortes pluies fragilisent les systèmes racinaires... Le déséquilibre agrosylvo-cynégétique est aussi une préoccupation forte. Nous en sommes arrivés au stade où la gestion durable n'est plus possible. Le CNPF a refusé deux plans simples de gestion dans les Monts du Cantal parce que la population de cervidés est telle que le renouvellement de la forêt ne peut être assuré. Les propriétaires ne peuvent appliquer le Code forestier et adapter leur forêt au changement climatique à cause de la présence excessive de gibier. Les écosystèmes forestiers se dégradent progressivement. Nous intervenons également auprès des élus, des jeunes, pour faire connaître les enjeux forestiers métropolitains et

les nombreux métiers de la filière. Avec le Conseil régional, nous avons diffusé notre livret "36 idées reçues sur la forêt et le bois" auprès de tous lycées de la région AuRA et travaillons actuellement sur une application numérique pour les jeunes quiz-foret-bois.fr.

Vous êtes président de Fransylva AuRA, pouvez-vous nous présenter la structure et son rôle ?

Fransylva est l'organisation représentative des propriétaires forestiers privés, soit environ 650 000 propriétaires en région Auvergne-Rhône-Alpes et 81 % de la surface forestière, une forêt morcelée, très présente en zone de montagne avec des pentes qui rendent l'exploitation difficile. Nous avons un rôle de défense des intérêts des propriétaires auprès de l'Etat, en termes de fiscalité propre à la forêt mais pas seulement, les sujets sont de plus en plus nombreux avec le changement climatique en forte accélération. Les principales essences de la région (épicéa, sapin, chêne et hêtre) souffrent du

Comment voyez-vous Fransylva au sein de l'interprofession régionale ?

Tout d'abord, Fransylva est le socle de l'interprofession puisque nous représentons 81 % de la forêt régionale. Pour nous, l'interprofession est le lieu de concertation de tous les acteurs de la filière, les sujets internes à la filière doivent y être débattus entre nous avant d'être mis sur la place publique. Et nous avons collectivement un rôle à jouer dans le dialogue avec la société civile, que ce soit pour sensibiliser à l'évolution inévitable de nos paysages ou pour promouvoir les métiers forestiers, notamment d'entrepreneurs de travaux forestiers, auprès de nos jeunes.

À VOS AGENDAS !

21 mars	Journée Internationale des Forêts
21 au 29 mars	Les Forestiers vous recommandent en AuRA
23 mars au 3 avril	Caravane des métiers dans toute la région avec un espace Forêt-Bois
2 au 4 juin	Carrefour International du Bois à Nantes (44)
5 au 21 juin	Nuits des forêts
10 et 11 juin	Salon Architect@work à Lyon (69)
10 juin	Remise des trophées du Prix Régional de la Construction Bois (Architect@work Lyon) (69)
16 juin	Assemblée Générale de Fibois AuRA à Lempdes sur Allagnon (43)



OFFRE DE FORMATION

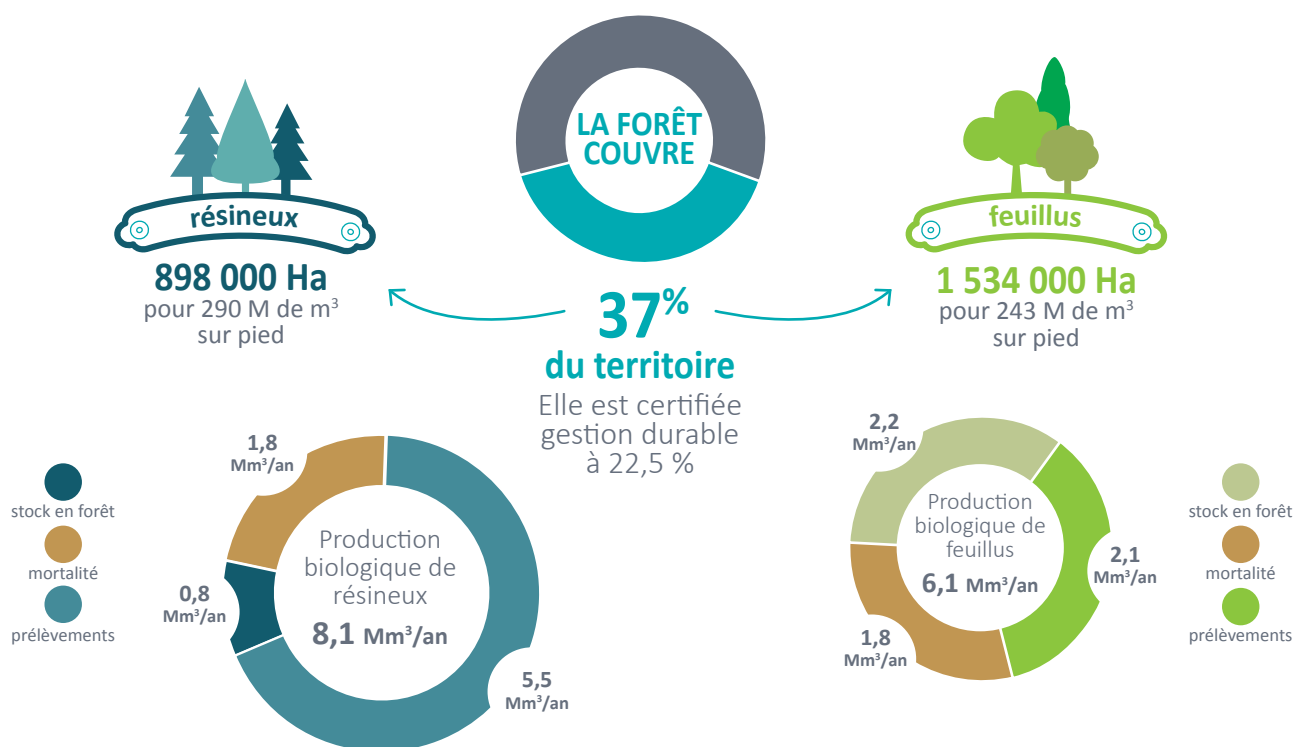
Fibois Auvergne-Rhône-Alpes est certifiée Qualiopi pour son activité de formation



Chiffres clés - Synthèse la forêt en Auvergne-Rhône-Alpes

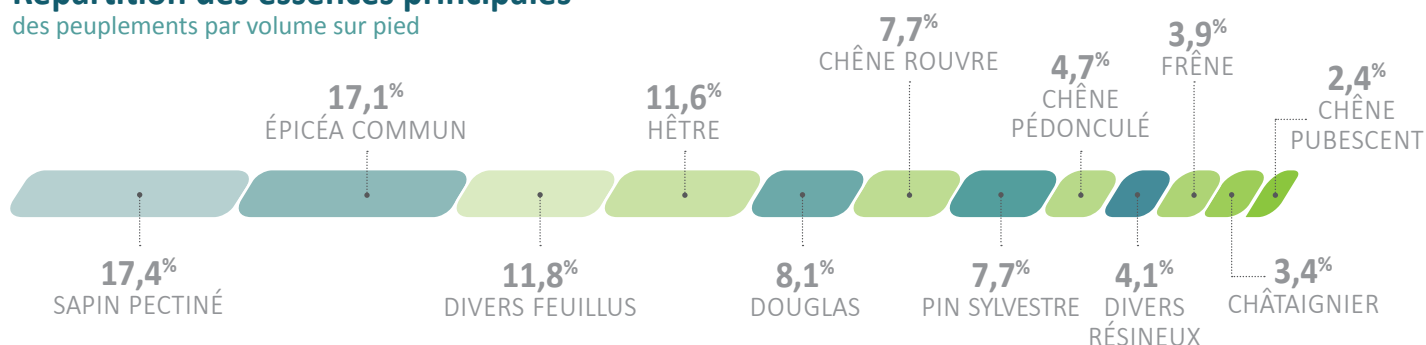
Source IGN
Inventaire forestier
national 2020-2024

EN AUVERGNE-RHÔNE-ALPES



Répartition des essences principales

des peuplements par volume sur pied



PRIX RÉGIONAL DE LA CONSTRUCTION BOIS AUVERGNE-RHÔNE-ALPES : LE COUP DE CŒUR DU PUBLIC 2025



Belvédère sur les coteaux viticoles de Côte-Rôtie à Tupin-et-Semons (69)

Une ligne dans le paysage qui offre une promenade inédite, suspendue dans le territoire. // Collection Architectes (38)

Aux portes du Parc Naturel Régional du Pilat, le village de Tupin-et-Semons est doté d'une situation géographique exceptionnelle. Il est marqué par son vignoble en terrasses aux appellations viticoles prestigieuses, son patrimoine bâti remarquable et son panorama exceptionnel sur la vallée du Rhône.

Vienne Condrieu Agglomération a choisi ce site pour y implanter un belvédère avec l'ambition de créer une promenade paysagère inédite et offrir aux visiteurs une expérience spectaculaire.

Avec la volonté de tisser du lien entre le patrimoine, le territoire et l'histoire contemporaine, le projet vient subtilement souligner la silhouette emblématique du village. L'utilisation d'une structure bois permet à l'ouvrage d'être à la fois innovant et

parfaitement intégré dans son environnement naturel.

Pensé comme une ligne dans le paysage, le projet est bien plus qu'un belvédère, c'est une véritable promenade à l'échelle du site, inspirée par les courbes douces qui façonnent les coteaux viticoles.

La déambulation commence le long du soubassement minéral du village, les visiteurs découvrent un premier panorama dégagé sur le Rhône. Puis le parcours s'écarte délicatement du paysage pour plonger le visiteur dans un jardin immersif, une antichambre végétale avant que le ruban de bois ne se détache du soubassement.

Les visiteurs se retrouvent alors véritablement projetés dans le grand paysage, comme suspendus dans le territoire.



Retrouvez toute l'actualité de Fibois AuRA : fibois-aura.org rubrique actualités

INTERVENANTS DE LA CONSTRUCTION

Maître d'ouvrage : Vienne Condrieu Agglomération (38) • **Architecte :** Collection Architectes (38) • **Scénographe :** BYME LAB (74) • **Paysagiste :** Lionel Douard (07) • **Bureau d'étude : structure bois :** Arborescence (69) • **Entreprise bois :** Pyrénées Charpentes (65) • **Fournisseurs de bois :** Scierie Millet (45), Dubot Bois et Scieries (63), ELP Bois (63), Barillet Bois (64), Batut Charpente (12)

CONTACT : COLLECTION ARCHITECTES

2 rue Saint-Laurent • 38000 Grenoble • T. 09 51 07 22 29
contact@collection-architectes.com
www.collection-architectes.com

Crédits photos : ©Sophie Rodriguez

Siège social
AGRAPOLE
23, rue Jean Baldassini
69364 Lyon cedex 07
04 78 37 09 66

Site Clermont-Ferrand
MAISON DE LA FORÊT ET DU BOIS
10, allée des Eaux et Forêts
63370 Lempdes
04 73 16 59 79

contact@fibois-aura.org



www.fibois-aura.org